

DIPLOME NIVEAU 4 - BAC

1. REFERENTIEL

Décret N° 2007-898 du 15 mai 2007 (Journal officiel du 16 mai 2007) - Arrêté du 20 juin 2007 (Journal officiel du 4 juillet 2007)

Arrêté du 6 juillet 1990 fixant les modalités de sélection et de formation des moniteurs éducateurs, d'organisation des examens pour l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur éducateur et conditions d'agrément des centres de formation et conditions d'agrément des directeurs.

Livret de formation selon la Circulaire interministérielle DGAS/SD 4A no 2007-436 du 11 décembre 2007

2. REPARTITION DE L'ALTERNANCE

Hors employeur

- 950 heures de formation théorique
- 280 h à 350 H de **stage hors lieu d'emploi sur site qualifiant (8 à 12 semaines)**

Temps employeur (contrat 24 mois) :

- 64 à 68 semaines environ de temps employeur (incluant les congés payés+5 jours de révision)
dont **16 à 20 semaines (700H) de stage prévu au référentiel chez l'employeur**

3. MODALITES DE SUIVI ET D'ACCOMPAGNEMENT

Cette formation par la voie de l'apprentissage repose sur la pédagogie de l'alternance. Chaque Centre de formation partenaire met à disposition les moyens pédagogiques nécessaires au bon déroulement de la formation en distanciel ou présentiel.(supports pédagogiques, plateforme numérique, locaux adaptés..etc)

- 1 entretien d'installation entre le CFA et le Maître d'apprentissage dans le premier trimestre
- 1 livret de formation prévu dans le référentiel permettant les échanges concernant les évaluations des compétences de l'apprenti sur son lieu de stage auquel s'ajoute le livret d'apprentissage permettant les échanges entre le Maître d'apprentissage, les formateurs, l'apprenti et le CFA
- 1 visite effectuée par le formateur sur le lieu d'emploi
- 1 visite durant le stage hors employeur réalisée par le maître d'apprentissage

4. CONTENU – COMPETENCES A ACQUERIR

DC1 ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET EDUCATIF SPÉCIALISÉ

- Instaurer une relation
- Aider à la construction de l'identité et au développement des capacités
- Assurer une fonction de repère et d'étayage dans une démarche éthique
- Animer la vie quotidienne au sein de l'établissement ou du service
- Concevoir et mener des activités de groupe

DC2 PARTICIPATION A L'ÉLABORATION ET A LA CONDUITE DU PROJET ÉDUCATIF ET SPÉCIALISÉ

- Observer, rendre compte et contribuer à l'évaluation des situations éducatives
- Participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif

DC3 TRAVAIL EN ÉQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE

- S'inscrire dans un travail d'équipe
- Élaborer, gérer et transmettre de l'information

DC4 IMPLICATION DANS LES DYNAMIQUES INSTITUTIONNELLES

- Établir une relation professionnelle avec les partenaires
- Situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet
- Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques

5. CERTIFICATION

3 épreuves en cours de formation

- 2 évaluations par les sites d'accueil en formation pratique des capacités du candidat à conduire des activités à destination d'un groupe (DC 1) et travailler en équipe pluriprofessionnelle (DC 3).
- 1 évaluation d'un écrit sur le repérage du cadre institutionnel et la position du Moniteur Éducateur par rapport aux missions de l'institution à partir de l'expérience de terrain sur le lieu d'emploi (DC4)

4 Épreuves en centre d'examen selon les 4 domaines de compétences :

- DC 1 : présentation et soutenance d'une note de réflexion,
- DC 2 : entretien avec le jury sur le parcours de formation pratique,
- DC 3 : entretien à partir d'un dossier thématique élaboré par le candidat,
- DC 4 : épreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles.

6. MODALITES PEDAGOGIQUES

Moyens humains

L'équipe pédagogique est composée des responsables des domaines de formation et du responsable de formation, des formateurs titulaires d'un diplôme au minimum de niveau 5, justifiant de 3 ans d'expérience dans un établissement ou service social et 3 ans d'expérience en pédagogie.

Moyens techniques

La formation se déroule en mixité distanciel-présentiel avec :

- Les salles pédagogiques, les plateaux techniques et le centre de documentation
- Les moyens informatiques, réseau partagé et connexion wifi, plateforme web Moodle

Moyens pédagogiques

- Cours avec des apports théoriques ou méthodologiques
- Modules d'accompagnement personnalisé du parcours, des activités pédagogiques individuelles, des guidances et des bilans d'autoformation.
- Groupes d'accompagnement à la professionnalisation

7. ALLEGEMENT DISPENSE ENTREE EN FORMATION

Diplômes détenus par le candidat	Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale	Baccalauréat professionnel services de proximité et vie locale	Baccalauréat professionnel services en milieu rural	BEATEP spécialité activité sociale et vie locale ou BP JEPS animation sociale	Titre Professionnel de Technicien Médiation Services	Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ou mention complémentaire aide à domicile	Diplôme d'Etat d'assistant familial	Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique
Domaines de formation								
DF 1 Accompagnement social et éducatif spécialisé				Allègement				Allègement
DF 2 Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé	Dispense					Allègement		Allègement
DF 3 Travail en équipe pluri-professionnelle	Allègement	Dispense(*)	Dispense	Dispense	Dispense	Allègement	Allègement	Allègement
DF 4 Implications dans les dynamiques institutionnelles	Dispense	Allègement	Allègement	Allègement	Dispense	Allègement		Allègement

(*)Uniquement pour les candidats ayant préparé les secteurs d'activités « activités de soutien et d'aide à l'intégration » et « activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté »